

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
EARL le closeau	10240124	COUSSEGREY	10.8710	ZB 14	Gillet Alain	25/04/24
			3.4142	000 ZM 15		
			0.4070	000 ZM 85	Diochin Yves	
			0.0890	000 ZA 41		
			0.5080	000 ZA 42		
			0.9740	000 ZA 43		
			0.3650	000 ZA 45		
			0.4540	000 ZA 46		
			4.3171	000 ZP 52		
			3.7872	000 ZP 53		

EARL le closeau	10240124	COUSSEGREY	1.5000	000 ZW 41	Diochin Yves	25/04/24				
			0.6600	000 ZC 2	Gillet Didier					
			2.4952	000 ZL 8						
			0.6350	000 ZL 33						
			2.3525	000 ZL 34						
			2.5120	000 ZM 28						
			2.6754	000 ZM 29						
			2.9150	000 ZP 35			Lecom père Jean-Louis			
			0.1730	000 ZS 9						
			4.3398	000 ZS 10						
			0.3890	000 ZS 11						
			0.8110	000 ZL 7						
			1.6535	000 ZR 6						
			0.1330	000 ZP 69						
			4.9709	000 ZP 61						
			2.7557	000 ZL 6						
			0.4475	000 ZO 2						
			0.9141	000 ZM 65						
			0.8400	000 ZM 76						
			1.8307	000 ZO 1						
			0.6100	000 ZM 30						
			0.3602	000 ZM 134						
			3.1180	000 ZD 34						
			0.2197	000 ZP 14	Gillet Didier					
			0.6070	000 ZR 31				Lecom père Jean-Louis		
			1.7355	000 ZP 13						
			1.9399	000 ZR 32						
			1.7200	000 ZC 134	Coquard Bernard					
			0.7780	000 ZI 158			Diochin Yves			
			LIGNIÈRES				BERNON			

EARL le closeau	10240124	LIGNIÈRES	1.1058	000 ZC 172	Lecompère Jean-Louis	25/04/24
			0.1099	000 ZC 171		
			1.1338	000 ZC 181		
			0.4200	000 ZI 156		
		MAROLLES-SOUS-LIGNIÈRES	0.0092	000 ZK 5		
			1.9041	000 ZK 6		
			0.3853	000 ZK 8		
			3.9378	000 ZK 28		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : <https://www.aube.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>)

Seules les candidatures **recues en DDI au plus tard à la date limite de recueil des candidatures** seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter , relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
HANSSENS QUENTIN	10240125-001	DIERREY-SAINT-PIERRE	2.0520	000 ZT 8	velut georgette	24/05/24
			6.9890	000 YA 1		
			0.6550	000 ZY 52		
			0.3850	000 ZY 51		
			0.7756	000 AB 21		
			0.4798	000 AB 20		
			0.0260	000 ZY 11		
0.0220	000 ZY 10					

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : <https://www.aube.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Controle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>

Seules les candidatures **reçues en DDI au plus tard à la date limite de recueil des candidatures** seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
BELLOT JOEL	10240126	CHAOURCE	1.9958	000 B 216	BELLOT MAURICE	24/05/24
			1.5689	000 B 325		
			0.2306	000 D 320		
			0.2292	000 D 321		
			0.3581	000 E 1182		

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : <https://www.aube.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>)

Seules les candidatures **recues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures** seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
ROBERT PAUL-ANTOINE	10240128	VOIGNY	0.1572	000 ZC 31	ROBERT Jean, Claude, Germain	24/05/2024

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : <https://www.aube.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>)

Seules les candidatures **recues en DDT au plus tard à la date limite de recueil des candidatures** seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter, relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation.

Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ de l'exploitant en place et ont fait l'objet de demande d'autorisation d'exploiter.

Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale indiqué ci-après

Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	références cadastrales	Identité des propriétaires	Date limite de recueil des candidatures en DDT (date d'envoi en mairie + 31 jours)
BREHAUDAT Léa Christine	10240129	MACEY	2.3040	000 ZK 47	COLLOT Jean-Marc	24/05/24
			2.9900	000 ZL 15	MONDAN Cyril,	
			1.5800	000 ZK 1	MONDAN Fabien,	
			0.8110	000 ZK 6	MONDAN Mathias	
			0.2379	000 C 218		
			0.1252	000 C 232		
			0.1167	000 E 72		
			0.1007	000 E 98		
			0.2023	000 F 130		
			0.2552	000 F 132		

BREHAUDAT Léa Christine	10240129	MACEY	0.5567	000 F 186	MONDAN Cyril, MONDAN Fabien, MONDAN Mathias	24/05/24	
			1.6252	000 F 198			
			0.2041	000 F 189			
			0.4516	000 F 193			
			0.0519	000 F 196			
			0.4037	000 F 199			
			0.1712	000 F 201			
			0.0973	000 F 208			
			0.2129	000 F 214			
			0.2131	000 F 260			
			0.2128	000 F 381			
			0.2205	000 F 383			
			0.1534	000 F 384			
			0.1427	000 F 418			
			0.3053	000 F 420			
			0.2150	000 F 431			
			0.7673	000 F 432			
			0.1389	000 F 434			
			0.8467	000 F 437			
			0.0857	000 F 439			
			0.9815	000 F 459			
			0.3222	000 F 462			
			0.3522	000 F 468			
			1.3833	000 G 142			
			0.4187	000 H 238			
			0.2774	000 F 187			
			9.8050	000 ZW 9			JANER Robert
			0.1828	000 ZW 13			
			10.1349	000 ZW 7			COLLOT Philippe

BREHAUDAT Léa Christine	10240129	FONTVANNES	10.4641	000 ZW 6	BREHAUDAT Philippe	24/05/24	
			0.0502	000 ZP 9			
			3.2697	000 ZP 10			
			4.8333	000 ZP 20			
			7.4799	000 ZP 22			
			8.5387	000 ZO 2			
			5.2536	000 ZS 29			
			4.5268	000 ZO 3			
			10.3799	000 ZP 21			
			0.6740	000 ZL 14			BREHAUDAT Christiane
			12.2380	000 ZL 15			
			0.4770	000 ZL 37			
			9.6090	000 ZH 15			MONDAN Cyril, MONDAN Fabien, MONDAN Mathias
			5.4202	000 ZS 28			
		RUMILLY-LÈS- VAUDES					
		SAINTE-SAVINE					

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site : <https://www.aube.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-Foret-Animaux-Chasse-et-peche/Exploitations-agricoles/Contrôle-des-structures-autorisations-d-exploiter-SDREA>)

Seules les candidatures **recues en DDI** au plus tard à la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Les dossiers devront être déposés complets dans un délai d'un mois suivant le recueil de la candidature.